



16 Boulevard Winston Churchill 21000 DIJON / 03.80.71.52.03 / secretariat@bourgognefranchecomtebasketball.org
Site: www.bourgognefranchecomtebasketball.org / [Facebook](#)

BUREAU

Mercredi 13 octobre 2021

Visioconférence

Procès-verbal N°4 - 2021/2022

Membres présents : Philippe BOSSARD, Christian CUENOT, Bernard DEPIERRE, Jean-Louis LAMOTTE, Alexandre LAUMET, Michel MARGUERY, Jean-Luc MARTIN, Frédéric PETITJEAN, Gilles PRUDON, Pierre-Anthony QUINCY.

Membre excusé : Sylvie AUBRY.

Invité présent : Loïc BEAUVOIR.

M. Bernard DEPIERRE, Président de la Ligue, ouvre la réunion en remerciant les membres et invités présents pour cette réunion.

1- Activités du Président, Secrétaire Général présentées par Bernard DEPIERRE / Gilles PRUDON

- ✓ M. Bernard DEPIERRE revient sur la réunion qui a eu lieu lundi dernier avec le Président de la CRO, M. SOUSSIA, sur la situation des désignations des arbitres sur les championnats régionaux.
- ✓ M. DEPIERRE et M. PRUDON sont allés à un match de l'Elan Chalon pour effectuer la remise de label au club et la remise de la médaille d'Or à M. LETORET.
- ✓ M. Bernard DEPIERRE rappelle que la Ligue est toujours à la recherche d'un CTF développement.
- ✓ M. PRUDON informe qu'à partir de cette réunion un système de relevé de décisions va être mis en place afin de pouvoir diffuser plus rapidement les informations/décisions qui pourront être prises lors des réunion.
- ✓ Concernant les futures Assemblée Générales Ordinaires et Electives, M. PRUDON questionne le Bureau sur l'appel à candidature à effectuer.

Il est proposé, après consultation des Présidents CD 89 et CD70/90, d'organiser au sein de leur comité les AG 2022 et 2023 et le Président du CD71 pour l'AGE en 2024 dans un lieu central.

Le Bureau valide cette proposition.

2- Point Finances par M. Philippe BOSSARD et Michel MARGUERY

La commission finances s'est réunie le 6 octobre 2021.

M. Philippe BOSSARD, en sa qualité de Président de la commission finances, souhaite faire un retour sur les missions et rôles de la commission qui sont de donner des orientations, des préconisations sur les finances de la Ligue ainsi que la lecture du suivi budgétaire. Le contrôle de l'ensemble des éléments comptables est effectué par le cabinet comptable et le commissaire aux comptes.

Au niveau de l'antenne de Besançon, M. BOSSARD indique que M. CUENOT et M. BEAUVOIR vont prendre contact avec des agences immobilières / office notarial pour convenir des rendez-vous afin d'estimer le bien (date envisagée mardi 19 octobre car M. CUENOT et M. BEAUVOIR à Besançon pour effectuer un entretien avec M. PELLEGRINI).

En amont d'une éventuelle vente, la Ligue loue un bureau pour les techniciens à la Maison régionale des Sport de Besançon.

La Ligue ayant obtenu un PGE, d'un montant de 225 000 euros, dans le cadre des difficultés pouvant être rencontrées suite à la situation sanitaire. Au niveau légal ce prêt doit être remboursé avant les 5 ans (suite à la date de signature). 125 000 euros seront remboursés d'ici fin 2021.

Les membres de la commission optent pour un remboursement sur 24 mois des 100 000 euros restants et souhaitent que ce remboursement soit effectué sur la mandature pour ne pas impacter la suivante.

Le Bureau valide la proposition, d'un remboursement sur 24 mois du PGE.

3- Point organisation manifestation fédérale et régionale par M. DEPIERRE

- Candidature Open Plus 3x3 : La Ligue se porte candidature pour une organisation à Dijon. Bien évidemment si d'autres candidatures de la région BFC sont retenues par la FFBB, la Ligue sera à l'écoute pour aider à l'organisation.

Le Bureau valide cette formule.

- Candidature Organisation Phase Finales Jeunes et Seniors : Pas de candidature, relance auprès des clubs.
- Candidature Organisation Plateau 16^{ème} et 8^{ème} Coupe de France U18F/U17M : candidature de Charnay BBS

Le Bureau soutien cette candidature.

- Organisation de la Ligue concernant le Tournoi Michel Moine U13 et le rassemblement Mini-basket U11. M. DEPIERRE indique qu'il est important de réfléchir à l'organisation des ces évènements pour cette saison.

M. LAUMET s'interroge sur le rassemblement Mini-Basket qui est une compétence des comités.

M. DEPIERRE indique que cette discussion a déjà été évoquée les catégories U7 et U9 sont organisées par les comités et U11 et U13 par la Ligue.

Des échanges s'instaurent avec des avis différents. Par conséquent, une consultation sera faite auprès des comités pour avoir leur retour sur ces organisations.

M. QUINCY confirme que lors de la réunion du Pôle développement, mardi 19 octobre, ces deux points seront évoqués.

4- Point difficulté désignation arbitres par M. SOUSSIA

Devant la situation de la non-couverture des matchs par des arbitres officiels au cours des 3 derniers week-ends 23-26/09, 2-3/10, 9-10/10 2021.

1) Après échanges, il est décidé les actions suivantes.

Mme RADOYCHEVA appelle avec l'éventuelle aide des élus, les présidents des clubs auxquels étaient licenciés les 35 arbitres pour tenter d'en retrouver, en attirant l'attention des clubs sur l'obligation de la Charte opération à mener avant le 20/10

2) Il est décidé de lister les arbitres clubs qui ont officiés sur les 56 matchs non couverts. Action à mener pour le 20/10 par Mme RADOYCHEVA, M. FLEURY et M. BOUVIER.

3) Proposition de couvrir tous les matchs U13M, U15 F et M par un arbitre désigné par la Ligue et un jeune arbitre club (information aux clubs d'urgences).

4) Proposition aux équipes de RM3 de jouer le samedi soir, où il y a des arbitres R2/R3 disponibles. La proposition de jouer le vendredi aux clubs de RM2, RM3, RF2 n'a eu aucun succès.

5) Promotion des écoles d'arbitrage clubs et CD avec action de formation de Mme RADOYCHEVA. On va réfléchir à une aide à ces écoles.

6) Un rappel est effectué sur les demandes de dérogation en jeunes ou séniors dont le délai de 15 jours n'est pas respecté par les clubs en ce début de saison. M. SOUSSIA indique que ceci pose des problèmes pour les répartitions. Il faut absolument que les clubs respectent cette règle.

5- Point Promotion / évènement par M. DEPIERRE

- Organisation Challenge Benjamin(e)s : Proposition du 27/03/2021, candidature auprès des clubs pour organisation des finales sur les deux secteurs.

Le Bureau valide cette candidature.

- Basket Féminin : Un premier point sera effectué lors des Automnales dans le cadre de l'intervention de Mme Marie HOEL, salariée de la FFBB.

Ce thème sera également discuté lors de la réunion du mardi 19 octobre du Pôle Développement.

- Micro-Basket (3-5 ans) : A. LAUMET et A. THERAROS ayant suivi une formation de plusieurs jours auprès de la FFBB sont les formateurs d'animateurs Micro-Basket sur le territoire BFC.

La communication et lancement des formations vont être préparés par la Ligue.

Fin de la séance à 19h30



Le Président,
Bernard DEPIERRE.



Le Secrétaire Général,
Gilles PRUDON